

BLOMMAERT (*Michel-Joseph-Julien*), Greffier près le tribunal de première instance d'Élisabethville (Audenaerde, 23.6.1889 — Élisabethville, 29.10.1946). Fils de Laurent et de Vanderdonck, Marie-Thérèse.

M. Blommaert mérite une mention spéciale parce que, exerçant des fonctions qui ne confèrent pas un grand relief à leurs titulaires, pendant longtemps il rendit de grands services à la population d'Élisabethville avec laquelle il se trouvait en contact permanent et aussi parce qu'il mérita la reconnaissance de ses chefs et nous dirons même leur amitié.

Il est vrai qu'avant de partir au Congo il avait acquis une formation inusuelle chez un greffier de tribunal. Il possédait, en effet, le grade de candidat notaire. A son arrivée au Katanga se 23 mars 1912, il s'adapta très rapidement à son rôle de greffier près le tribunal de première

instance d'Élisabethville qui déjà alors était et est encore maintenant un des tribunaux les plus encombrés du Congo. Travailleur de premier ordre, il ne ménageait aucune peine pour mener à bien chaque affaire dans le plus bref délai possible. D'autre part, l'aménité et l'égalité de son caractère lui avaient attiré beaucoup de sympathies.

Après deux termes de trois ans, M. Blommaert se rendit compte qu'il n'avait pas d'avenir dans des fonctions subalternes et maigrement rémunérées. Sur le conseil de son frère, directeur de l'Agriculture au Congo, un des initiateurs de la culture du coton, il se tourna vers les entreprises privées et entra au service de la Société Cotonnière Congolaise qui faisait ses débuts. Cependant, il se rendit vite compte qu'il avait fait fausse route et ne tarda pas à rentrer au pays où, pendant plusieurs années, il s'occupa d'affaires financières.

Hélas ! la crise de 1930 vint bouleverser son œuvre et, son cœur restant toujours attaché au Congo, il sollicita sa réadmission dans l'administration coloniale. Il y avait laissé de tels souvenirs qu'il fut passé outre à la règle de ne pas rengager les fonctionnaires démissionnaires. Il fut réintégré dans ses fonctions de greffier qui, dans l'intervalle, avait bénéficié d'un statut et de traitements plus favorables.

Il passa plusieurs années dans les régions équatoriales et finalement reprit, en 1944, la direction du greffe du tribunal de première instance d'Élisabethville. Comme jadis, il y donna pleine satisfaction.

Il avait atteint l'échelon supérieur dans les services des greffes et il s'apprêtait à rentrer en Belgique pour y jouir de sa pension quand, en 1946, sa santé fut gravement atteinte et il décéda sur ce sol d'Afrique où il avait débarqué trente quatre années plus tôt. Il laissait le souvenir d'un serviteur d'élite.

M. Blommaert était chevalier de l'Ordre de Léopold, de l'Ordre royal du Lion, de l'Ordre de la Couronne, titulaire de l'Étoile de service en or et de la Médaille commémorative du Congo.